



Retourner sur le marché du travail: un métier

GENÈVE • *Spin off de l'Hospice, l'agence TRT s'adresse à des personnes à l'assistance.*

«C'est comme dans un marathon, il faut tenir jusqu'au dernier kilomètre», dixit Alain Kolly, directeur de l'action sociale à l'Hospice général et président de l'agence TRT (travailleur recherche travail). Depuis deux ans, cette agence de placement est active pour remettre dans le circuit de l'emploi des personnes qui s'en sont passablement éloignées. Soit six ans, si l'on prend en compte la durée moyenne de prise en charge de ces usagers par l'Hospice général qui est de 4,5 ans, à laquelle il faut ajouter la durée de chômage.

En l'occurrence, c'est précisément sur ce dernier kilomètre que TRT intervient, en prolongement du travail des assistants sociaux de l'Hospice général. Son atout: un coaching personnalisé en fonction des besoins. Et ceux d'une personne à l'assistance sont particuliers par rapport à ceux d'un demandeur d'emploi traditionnel.

«Les gens que nous aidons savent comment rédiger un CV, on leur a déjà donné trois formations en la matière...» relève Jean-Louis Pieraggi, directeur de l'agence. «En revanche, notre rôle consiste par exemple à les aider à assumer un trou dans leur parcours professionnel. Si c'est bien fait, un employeur peut tout à fait être à l'écoute; en revanche, les

stratégies consistant à masquer ces vides sont contre-productives.»

Et l'agence peut compter sur un réseau d'entreprises prêtes à jouer la carte de l'entrepreneuriat socialement responsable. Hier, Blaise Mathey, patron des patrons romands, a d'ailleurs fait un plaidoyer dans ce sens. Sans oublier le fait que la prestation est gratuite pour l'entreprise.

Près de 350 dossiers ont été déposés en deux ans dans des sociétés de la place. Quelque 65 personnes ont retrouvé un emploi de la sorte, un taux jugé très bon par M. Pieraggi. Et 85% d'entre elles sont toujours en emploi.

Le coût d'un programme est de 500 000 francs par an. La Fondation Wilsdorf garantit 50% du financement du projet pour trois ans. Et ensuite? L'idée est que l'opération soit autofinancée. Si l'on prend en compte le coût moyen d'une personne à l'assistance qui est de 30 000 francs par an, l'idée serait de facturer à l'Hospice le placement d'une personne en opérant le transfert de la somme économisée. «Si on applique une telle règle de trois, notre modèle a déjà trouvé son équilibre financier», estime M. Kolly.

PHILIPPE BACH

www.agence-trt.ch